

ARGUS de la PRESSE
21 bd Montmartre - 75002 PARIS

Tél.: 296.99.07

QUOTIDIEN DE PARIS
2 Rue Ancelle

92521 NEUILLY/SEINE CEDEX

15 MARS 84

30



New-look pour la Biennale de Paris

PAR CATHERINE FRANCBLIN

● On le pressentait depuis longtemps et c'est maintenant officiel : la Biennale de Paris où n'exposaient jusqu'alors que des artistes de moins de 35 ans sera désormais accessible à tous.

C'est un paradoxe qu'au moment où la scène artistique place de plus en plus d'espoirs dans la jeunesse, la Biennale renonce, elle, à ce qui fut l'une de ses particularités. Mais la suppression de la notion d'âge limite va dans le sens d'une ouverture souhaitée par tous, dans le sens, comme disent les responsables, « d'une volonté de la France de réassumer sur la scène internationale une position dynamique dont serait exclu tout nationalisme artistique ». Notre pays est resté en effet si longtemps fermé aux fluctuations du marché de l'avant-garde qu'une telle manifestation ne peut qu'apparaître comme une bouffée d'air frais.

La XIII^e Biennale de Paris, en fait la première de cette version new look, bénéficiera d'un espace tout neuf : celui de la grande halle du parc de La Villette. Le bâtiment restauré et aménagé en lieu culturel polyvalent sera inauguré en même temps que la biennale, en mars 1985 (une ouverture repoussée de quelques mois), et ce probablement par le président de la République. La perspective de ce nouvel espace est certes une aubaine pour la biennale qui, les dernières années surtout, au musée d'Art moderne, souffrait d'un terrible manque de place. Mais plus vaste est l'espace, plus problématique est son occupation. Les contraintes du lieu vont influencer le choix des participants.

Ceux-ci, probablement, seront invités à réaliser des œuvres spécialement pour la manifestation. Travailleur à leur projet en fonction d'un projet de lieu, ne risquent-ils pas d'essuyer les plâtres ?

La future exposition innovera sur un autre point important : celui du mode de sélection des artistes. Abandonnant le principe d'une sélection éclatée, confiée à des commissaires nationaux, le nouveau conseil d'administration de la biennale, présidé par Gabriel Pallez, inspecteur général des Finances et directeur général de l'assistance publique (sic !), a décidé la création d'une commission internationale chargée d'établir en commun la liste des participants. Outre Georges Boudaille qui demeure délégué général de la biennale, cette commission comprend, du côté français, Gérald Gassiot-Talabot, et du côté étranger, Kaspar Koenig, Achille Bonito-Oliva et Alanna Heiss, directrice de PS 1 (New York). A ces quatre noms, dans le premier communiqué de presse, s'ajoutait le nom de Claude Renard, directeur du département Recherche, Art et Industrie de Renault. Depuis, Cl. Renard a démissionné, pour des raisons, comme on dit, de convenance personnelle. Mais le silence géné qui, à la biennale, règne sur ce départ ne peut que conforter l'idée qu'entre les membres de la commission l'entente n'est pas des plus sereines. Comment le serait-elle, étant donné la disparité des intérêts esthétiques des Français d'une part et des étrangers de l'autre ?

Si G. Gassiot-Talabot a, dans cette commission, l'autorité que lui confère sa fonction de sous-directeur à la création artistique attaché au cabinet de Jack Lang, combien sont différentes les positions de Koenig et de Bonito Oliva ! Leur notoriété, leur connaissance de la scène artistique internationale leur vaudront-elles carte blanche ? Si oui, la biennale a des chances de ressembler, en moins bien faute de moyens, à toutes les manifestations de ce type. Si non, dans le meilleur des cas, la prochaine biennale ne sera pas une mais deux. S'y côtoieront sans jamais s'y rencontrer deux lignes, deux voies : l'ancienne et la nouvelle.